

nouveaux, moins importants. Nous devrions grouper les sujets de discussion de façon que des débats analogues n'aient pas lieu au sein de comités différents. Nous devrions également éviter la prolifération de résolutions où les membres font état de leurs aspirations ou objectifs sans proposer de mesures concrètes pour les réaliser. Quelques résolutions courtes, concises et pratiques auront davantage d'effet que la multitude de résolutions répétitives et inefficaces étudiées chaque année.

Le Conseil de sécurité

En tant que membre du Conseil de sécurité une fois au cours de chaque décennie depuis la création de l'ONU, le Canada a accumulé une somme d'expérience non négligeable, mais il a également eu la chance d'examiner les activités du Conseil d'un oeil neuf à chaque renouvellement de mandat. Jusqu'à présent cette année, le Conseil a débattu plusieurs questions importantes de façon sobre et sensée. Aucun d'entre nous n'oserait toutefois prétendre que le Conseil a fait beaucoup pour renforcer sa position de premier responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales au sein de la structure des Nations Unies. Le Secrétaire général nous a d'ailleurs avertis à juste titre qu'il viendrait peut-être "un temps où l'on aurait désespérément besoin du Conseil, mais où il serait trop faible pour s'acquitter de ses responsabilités". Le problème est imputable non pas à une faiblesse de la structure ou des pouvoirs du Conseil, mais plutôt à un manque de motivation. Afin de lui donner un plus grand sens de finalité, la Charte prévoit des réunions périodiques auxquelles les membres pourraient être représentés par un membre de son gouvernement ou un autre représentant spécialement désigné. De manière remarquable, le Conseil a tenu sa première rencontre du genre à l'occasion des fêtes du 25e anniversaire. L'Assemblée générale a bien loué l'intention du Conseil d'organiser d'autres réunions du genre, mais rien n'a été fait.

Je propose que le Conseil de sécurité convoque régulièrement des réunions au niveau ministériel. Le choc des idées de quinze ministres pourrait lui insuffler un regain de vie et une nouvelle volonté politique. Au lieu de s'en tenir à un ordre du jour rigide, les participants pourraient discuter librement des grandes questions relatives à la paix et la sécurité internationales à partir d'un rapport spécial du Secrétaire général. Convoquées une ou deux fois l'an plutôt qu'une fois tous les vingt-cinq ans, ces réunions devraient se tenir dans une atmosphère détendue permettant aux ministres, qui ne seraient pas flanqués d'une armée de conseillers, d'échanger leurs vues de façon spontanée. D'ailleurs, la première rencontre pourrait fort bien être consacrée à la recherche de moyens susceptibles de rendre plus pertinents les travaux du Conseil sur les grandes questions de la paix et de la sécurité.